

Charte du nageur

Réussite sportive et convivialité entre tous

Le club demande à tous (nageurs, entraîneur, parents) de la respecter. La charte signée en début de chaque saison sportive représente un engagement moral de la part de l'adhérent. Elle servira, tout au long de la saison sportive, de référence et permettra de définir en permanence la qualité de l'engagement des signataires. De ce fait le non respect d'une des règles fera l'objet d'un entretien visant au rappel des engagements.

Les pratiques sportives, au même titre que les pratiques culturelles, contribuent à l'épanouissement du jeune et à son intégration sociale.

Le sport est reconnu comme étant un moyen d'enrichissement physique mais aussi moral, culturel, intellectuel. Il est source de plaisir et d'accomplissement personnel. Il représente une contribution originale à la formation citoyenne, en particulier au sein de l'association sportive.

Les nageuses et nageurs

- Je me déchausse dans le hall afin de respecter la propreté des vestiaires
- J'arrive aux entraînements avant l'heure pour me déshabiller, me doucher et être au bord du bassin dès le début de la séance
- Je me présente à chaque entraînement avec tout mon matériel en état (maillot de bain, bonnet, et lunettes) et je me fais cocher sur les feuilles de présence
- Pour des raisons de sécurité et lorsque la piscine n'est pas ouverte au public, il est interdit de se mettre à l'eau si l'entraîneur n'est pas présent
- J'écoute attentivement les consignes en silence, et je les respecte
- Je participe à toutes les compétitions pour lesquelles mon entraîneur m'a engagé
- Je reste à l'intérieur de l'enceinte de la piscine (pour les enfants mineurs) en attendant mes parents

En tant que nageur dans le club CNBV, j'ai conscience que je suis acteur à part entière de la vie de mon association.

Hygiène de vie

S'inscrivant dans un développement harmonieux de l'individu nous donnons quelques conseils concernant l'hygiène de vie. Cette préoccupation est primordiale puisqu'elle concerne la santé à court et moyen terme. Elle a pour ambition d'aider les jeunes nageurs à prendre de bonnes habitudes (notamment alimentaires) qu'ils pourront garder dans leur future vie d'adulte.

J'équilibre mon alimentation en réduisant les sucres, les graisses et les boissons sucrées et gazeuses.

Je prends soin de ma récupération en me couchant tôt.

Je prends soin de mes affaires personnelles, de mon sac et de mon matériel : les rincer et les sécher.

Pour être respecté(e), je respecte les autres

- Je suis poli(e) et courtois (se) tant dans ma piscine qu'à l'extérieur
- Je suis respectueux de mon entraîneur, des éducateurs, des membres du bureau, des parents et des autres nageurs (pas de mise à l'écart, moqueries...)

- Je préviens de mes absences
- J'aide à installer ou à ranger le matériel (entraînements et compétitions à domicile)
- Je ne prends pas de produit dopant

Les parents

Le CNBV n'est pas une entreprise ni un service municipal mais une association qui ne peut vivre sans ses adhérents.

L'adhésion au club implique pour les parents (et/ou les licenciés(es)) un minimum de discipline et une participation aux activités organisées par votre club comme :

- S'assurer que la séance de natation a bien lieu avant de laisser le ou les enfants seuls à la piscine
- Se déchausser dans le hall afin de respecter la propreté des gradins
- Je récupère mon ou mes enfants à l'heure après l'entraînement ou au retour des compétitions. Si je prévois un retard supérieur à 10 minutes (pour les enfants mineurs) je préviens par téléphone l'un des responsables du club
- Aide et soutien à l'organisation des compétitions organisées par le club et aux sorties à l'extérieur
- Si votre enfant mineur quitte l'enceinte de la piscine sans avoir prévenu, il n'est plus sous notre responsabilité

Formulaire

Je soussigné(e)

Reconnais avoir pris connaissance de la charte.

Fait à _____, le _____

Signature de la mère

Signature du Père

Signature du nageur